

VivaTech 2024 : la CCI Paris Ile-de-France lance son appel à candidatures pour exposer sur le salon

En prévision de VivaTech 2024, la CCI Paris Ile-de-France dévoile son appel à candidatures pour les startups, TPE et PME d'Ile-de-France. L'objectif ? Leur offrir l'opportunité d'exposer sur ce prestigieux salon de l'innovation et bénéficier d'une visibilité internationale.

Temps de lecture : minute

30 janvier 2024

En 2023, 150.000 personnes se sont retrouvées à Paris pour vivre l'expérience du salon international de l'innovation VivaTech. Durant 4 jours, décideurs, startupper, dirigeants et investisseurs ont arpenté ses allées pour découvrir des centaines de solutions et startups innovantes. Pour la prochaine édition, la CCI Paris Ile-de-France lance un appel à candidatures pour donner à 28 startups l'opportunité d'exposer sur son stand, leur offrant une visibilité mondiale du 22 au 25 mai 2024.

« Nous sommes dans un système de concurrence mondiale autour de l'innovation : si le CES est situé aux Etats-Unis, VivaTech est l'événement qui démontre le potentiel d'innovation de la France, en tant que poumon européen », affirme Karim Benthami, responsable régional des réseaux d'entreprises de la CCI Paris Ile-de-France. « C'est une véritable vitrine du potentiel d'innovation que la France peut avoir au titre de l'Europe et du monde, et c'est une fierté pour la Chambre de commerce et d'industrie d'avoir son propre stand et d'y mettre en valeur des entreprises de la

région qu'elle a sourcées et accompagnées. »

Une vitrine internationale pour l'innovation française

L'appel à candidatures de la CCI Paris Ile-de-France est ouvert à toute startup, TPE ou PME dont le siège social est situé en région francilienne. L'entreprise doit disposer d'une solution technologique de rupture industrialisable à grande échelle, avoir au moins un produit minimum viable (MVP) livré et fonctionnel, et ne pas encore avoir profité de ce dispositif.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 29 février 2024 à minuit, et les candidats convoqués pitcheront leur projet le 27 ou le 29 mars 2024 à la CCI Paris Ile-de-France. A la suite de cette session, 28 entreprises seront sélectionnées pour exposer une journée sur le stand de la CCI.

« Lors du dernier salon, le Président Emmanuel Macron s'est arrêté devant notre solution. Après avoir échangé avec lui, nous avons été invités à l'Élysée, j'ai rencontré les différents ministres et nous sommes toujours en discussion avec eux », se rappelle Vincent Rigal, CEO de CircularPlace. « Avoir bénéficié de cette place nous a permis de gagner en notoriété auprès de clients avec lesquels nous sommes en contrat aujourd'hui, et nous bouclons actuellement une levée de fonds avec des investisseurs que nous avons rencontrés sur VivaTech. »

Dans le détail, les lauréats bénéficieront d'un espace digital sur la plateforme web de VivaTech pour présenter leur activité et accéder à des outils de networking, un emplacement d'une journée sur le stand de la CCI (8 startups par jour pour les jours B2B et 4 pour le jour B2C), quatre pass « exposant » pour l'équipe pour toute la durée de VivaTech, ainsi qu'une visibilité accrue de la startup à travers les communications de la CCI Paris Ile-de-France (web, réseaux sociaux, newsletter) avant, pendant

et après l'événement.

Les projets seront sélectionnés par un jury composé de collaborateurs de la CCI Paris Ile-de-France et de ses partenaires, sur la base du caractère innovant de la solution, de son potentiel de développement (produit, service, positionnement et pertinence du marché), de l'équipe et de sa capacité à délivrer, de la stratégie retenue (business model, potentiel de vente, financement, feuille de route, ambition) ainsi que du stade de maturité de la solution (MVP, POC, démonstrateur).

Des contacts intéressants pour les startups sélectionnées

« Nous attendons environ 300 réponses. Après une première sélection avec des experts métiers, 60 entreprises pitcheront devant notre jury », précise Karim Benthami. *« Nous voulons donner leur chance à des structures, même early stage, pour lesquelles l'apport de VivaTech sera plus conséquent. C'est notre pari et notre force différenciante : nous regardons le potentiel de l'entreprise et de son dirigeant. »*

Même si on note une grande représentation des entreprises de la FoodTech, de la Healthtech/Biotech, de la CleanTech et de la SmartCity/Mobility parmi les entreprises lauréates des années précédentes, des startups de tous secteurs sont attendues sur le stand.

En 2023, les entreprises sélectionnées ont pu générer des leads, rencontrer des investisseurs et forger des partenariats : une grande majorité des startups ayant présenté leur solution sur le stand de la CCI ont eu des contacts financiers intéressants à l'issue du salon. *« Cet appel à candidatures est extraordinaire : il est ouvert à tous, dès lors que tu arrives à montrer que tu as ta place et que la solution que tu proposes apporte une véritable valeur ajoutée »,* conclut Vincent Rigal, CEO de CircularPlace. *« Normalement, à VivaTech, c'est 3.500 euros le stand*

classique pour 4 jours, c'est donc hors de portée pour une startup en phase de démarrage. Or, avec la CCI, non seulement c'est gratuit, mais on bénéficie en plus d'une large visibilité et de tous ses réseaux, ce qui amplifie les actions de prospection de la startup. Si vous avez l'opportunité d'être sélectionné, saisissez-la pour en faire un levier commercial pour vos activités futures ! »

L'appel à candidatures pour exposer lors du salon VivaTech 2024 est disponible [sur le site de la CCI Ile-de-France](#).



À lire aussi

VivaTech 2023 : Une édition encore "plus grande" et ambitieuse



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maddynews avec la CIC Paris Ile-de-France